

25 avril 2008



**22^e réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA
Chiang Mai, Thaïlande
23-25 avril 2008**

Décisions, recommandations et conclusions

Le Conseil de Coordination du Programme,

Rappelant que l'action de l'ONUSIDA sous tous ses aspects est orientée par les principes directeurs ci-après et qu'elle est donc :

- Conforme aux priorités nationales des parties prenantes ;
- Fondée sur la participation significative et mesurable de la société civile et notamment des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus à risque d'infection par le VIH ;
- Fondée sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes ;
- Fondée sur les meilleures données scientifiques et connaissances techniques ;
- Instigatrice de ripostes globales au sida qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et le soutien ;

Point 1.1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour provisoire

1. *Adopte* l'ordre du jour ;

Point 1.2 de l'ordre du jour : Election du Bureau

2. *Elit* les Etats-Unis d'Amérique Président, l'Ethiopie Vice-Président, et le Guatemala Rapporteur ;

Point 1.3 de l'ordre du jour : Résultat du segment thématique

- 3.1 *Reconnaît*, dans l'engagement pris lors de la Rencontre de haut niveau de 2006 sur le sida d'accélérer l'accès universel, la ferme intention de s'attaquer au danger imminent que la tuberculose, et en particulier la tuberculose à bacilles résistants, présente pour les personnes vivant avec le VIH ;
- 3.2 *Demande* aux Etats membres de mobiliser les communautés, notamment les organisations confessionnelles et les communautés touchées, pour qu'elles participent

aux actions de prévention et de traitement de la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH, y compris les questions relatives à la stigmatisation, aux droits de l'homme, aux migrants et autres populations marginalisées, et l'appui au respect du traitement ;

- 3.3 *Demande* au Secrétariat de l'ONUSIDA et à l'OMS d'établir des mécanismes qui incombent aux programmes VIH la responsabilité de prévenir, diagnostiquer et traiter la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH, en incorporant des indicateurs pertinents dans les actions nationales de lutte contre le sida, y compris la réduction de la mortalité imputable à la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH ;
- 3.4 *Demande* au Secrétariat de l'ONUSIDA de collaborer avec l'OMS et d'autres organismes coparrainants ainsi qu'avec les gouvernements pour élargir considérablement la couverture des services de conseil et test volontaires en vue du diagnostic et traitement précoces du VIH afin de prévenir les infections opportunistes, dont la tuberculose ;
- 3.5 *Reconnaît* la nécessité d'une approche centrée sur la personne, à savoir « une vie – deux maladies » et *demande* aux Etats membres de dispenser des services intégrés de lutte contre la tuberculose et le VIH qui assurent une protection appropriée contre la tuberculose dans les lieux de soin du VIH ;
- 3.6 *Demande* à l'ONUSIDA et à l'OMS de préconiser l'inclusion de la prévention et du traitement de la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH dans les actions nationales de lutte contre le sida, dans le cadre d'une approche plurisectorielle au VIH, et de renforcement des capacités des communautés touchées à riposter à la double épidémie de tuberculose et de VIH ;
- 3.7 *Invite* la communauté internationale, et notamment les gouvernements, à remédier au manque de ressources pour la prévention et le traitement de la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH en les incluant dans le programme global de développement ;
- 3.8 *Demande* à l'ONUSIDA et à l'OMS de collaborer avec les partenaires concernés pour accélérer la recherche-développement de meilleurs outils de prévention, diagnostic et traitement de la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH ;
- 3.9 *Invite* l'ONUSIDA à recourir aux décisions du 22^e Conseil de Coordination du Programme dans ses actions relatives à la tuberculose et au VIH à l'échelon mondial par le biais de manifestations de haut niveau comme le Forum mondial des dirigeants sur la question du VIH et de la tuberculose qui se tiendra à New York le 9 juin 2008 ;

Point 1.4 de l'ordre du jour: Examen du rapport de la vingt et unième réunion

4. *Adopte* le rapport de sa 21^e réunion;

Points 1.5 et 1.6 de l'ordre du jour: Rapport du Directeur exécutif de l'ONUSIDA et Rapport du Président du Comité des organismes coparrainants

- 5.1 *Prend note avec satisfaction* des rapports du Directeur exécutif de l'ONUSIDA et du Président du Comité des organismes coparrainants ;
- 5.2 *Demande* au Secrétariat de l'ONUSIDA de faire rapport à une prochaine réunion du

Conseil de Coordination du Programme sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions du Conseil relatives aux droits de l'homme ;

- 5.3 *Prend note* du Rapport de la Commission indépendante sur le sida en Asie ;
- 5.4 *Prend également note* de la diversité d'opinions concernant le rapport, aussi bien les commentaires à l'appui que les réticences, exprimées lors de la réunion et consignées dans le rapport de la réunion du Conseil de Coordination du Programme ;
- 5.5 *Demande* au Secrétariat de l'ONUSIDA d'appuyer des commissions similaires dans d'autres régions, en commençant en priorité par la région des Caraïbes, avec la participation véritable de toutes les parties concernées ;

Point 1.7 de l'ordre du jour: Rapport du représentant des ONG

- 6.1 *Prend note* du rapport du représentant des ONG ;
- 6.2 *Demande* à l'OMS et au Secrétariat de l'ONUSIDA de trouver des voies et moyens de faire entreprendre par les Coparrainants des actions relatives à la co-infection par le VIH et le virus de l'hépatite C et de faire rapport à une prochaine réunion du Conseil de Coordination du Programme ;
- 6.3 *Demande* au Secrétariat de l'ONUSIDA et aux Coparrainants de faire rapport à la 23^e réunion du CCP sur la décision 11.9 de la 20^e réunion du CCP : « *demande également à l'ONUSIDA et aux Coparrainants d'agir, en priorité, au niveau national pour aider les gouvernements à augmenter les mesures de prévention du VIH parmi les consommateurs de drogues injectables, conformément aux décisions du Conseil de Coordination du Programme concernant le Document d'orientation politique de l'ONUSIDA sur l'intensification de la prévention du VIH* » ;

Point 2 de l'ordre du jour: Des ripostes au sida sensibles aux questions sexospécifiques

- 7.1 *Prend note* du projet de principes directeurs pour les questions sexospécifiques à l'intention des ripostes nationales au sida et *reconnaît* qu'il est urgent de se préoccuper de l'inégalité des sexes et de la féminisation de l'épidémie, et qu'il est nécessaire d'intensifier les actions au niveau des pays ;
- 7.2 *Demande* à l'ONUSIDA de prendre sans tarder des mesures pour élaborer des outils destinés à aider les pays à planifier, programmer et mettre en œuvre des interventions relatives au VIH qui tiennent compte 1) des femmes, des filles et de l'inégalité entre les sexes, et 2) des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des transsexuel(le)s, des bisexuel(le)s et des lesbiennes ;
- 7.3 Se fondant sur les mandats et lignes directrices existants, *demande* à l'ONUSIDA d'intensifier l'action visant à combattre les inégalités entre les sexes et les pratiques néfastes liées à l'appartenance sexuelle dans le cadre des interventions de lutte contre le VIH et le sida en amorçant et en évaluant entre autres des projets pilotes dans les pays ; ces projets pilotes peuvent aussi contribuer à l'élaboration des outils susmentionnés. En choisissant les pays pilotes, l'ONUSIDA doit prendre en considération les constatations et les données d'expérience des évaluations antérieures de la sexospécificité et tenir compte des disparités régionales, épidémiologiques, culturelles et religieuses ;

- 7.4 *Demande* à l'ONUSIDA d'avoir recours à un/des groupe(s) d'experts possédant des connaissances pertinentes pour ce qui est de traiter des questions relatives 1) aux femmes, aux filles et à l'inégalité entre les sexes, et 2) aux hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, aux transsexuel(le)s, aux bisexuel(le)s et aux lesbiennes afin qu'ils donnent des conseils sur l'élaboration des outils et sur la sélection, la mise en œuvre et l'évaluation des projets pilotes ;
- 7.5 *Demande* à l'ONUSIDA de faire rapport à la 23^e réunion du Conseil de Coordination du Programme sur les progrès de ces actions ;

Point 3 de l'ordre du jour: Deuxième évaluation indépendante de l'ONUSIDA

- 8.1 *Convient* que les Coparrainants doivent avoir un chargé de liaison qui collaborera avec le Comité de surveillance, mais qui n'en sera pas membre ;
- 8.2 *Accepte* de solliciter de nouvelles candidatures à la fonction de membre du Comité de surveillance émanant de personnes vivant ouvertement avec le VIH ;
- 8.3 *Décide* que le Comité de surveillance ne doit pas comporter plus de 11 membres;
- 8.4 *Accepte* la liste ci-après de membres du Comité de surveillance proposée par le Bureau: Morris Llewelyn Edwards, Johan Giesecke, Catherine Hodgkin (Présidente), Patricia Ngozi Iwere, Adeeba Kamarulzaman, Henri-Nicolas Nson, Pradnya Paithankar, Wiput Phoolcharoen, Gracia Violeta Ross Quiroga, et Hristo Taskov;
- 8.5 *Convient* du calendrier révisé ci-dessous pour l'évaluation :

DATE	ETAPE/RESULTAT CONCRET	ENTITE RESPONSABLE
22 ^e réunion du CCP: 23-25 avril 2008	La réunion du CCP approuve les critères de nomination des membres du Comité de surveillance et le Comité de surveillance est créé	CCP
26 mai 2008	Arrivée du président du Comité de surveillance pour une séance d'information initiale	Président du Comité de surveillance
27–28 mai 2008	Réunion du Comité de surveillance; l'appel d'offres pour l'Equipe d'évaluation est finalisé, y compris les critères et méthodes d'évaluation des offres	Comité de surveillance
2 juin 2008	Diffusion des appels d'offre; 30 juin 2008 date-butoir pour la réception des offres	UNOPS
30 juin 2008	Date-butoir pour la réception des offres	UNOPS/ Comité de surveillance
30 juin – 14 juillet 2008	L'UNOPS examine les offres, les résume et les classe	UNOPS

14 juillet 2008	Séance d'information pour le président du Comité de surveillance	Président du Comité de surveillance
15– 16 juillet 2008	Le Comité de surveillance se réunit, examine les offres et prépare un résumé et des recommandations pour le CCP	Comité de surveillance
17 juillet 2008	Le Comité de surveillance présente, par voie électronique, par l'intermédiaire du président du CCP, une recommandation pour approbation par le CCP concernant les offres retenues pour l'Equipe d'évaluation.	Président du CCP
25 juillet 2008	Date-butoir pour les réactions concernant la recommandation ayant trait à la sélection de l'Equipe d'évaluation	Membres du CCP
28 juillet 2008	Notification au CCP de l'offre gagnante	UNOPS et CCP
18 août 2008	Transmission au Comité de surveillance du rapport de démarrage assorti d'un plan de travail pour l'Equipe d'évaluation	Equipe d'évaluation
26 – 27 août 2008	Examen et approbation du rapport de démarrage par le Comité de surveillance et l'Equipe d'évaluation	Comité de surveillance & Equipe d'évaluation
1er septembre 2008	Présentation tous les quinze jours d'un rapport au Comité de surveillance sur les progrès, les retards et les problèmes rencontrés, le cas échéant	Comité de surveillance & Equipe d'évaluation
23 ^e réunion du CCP: 15-17 décembre 2008	Présentation au CCP du rapport d'activité sur l'évaluation	CCP et président du Comité de surveillance
1er mai 2009	Transmission d'un projet de rapport d'activité sur l'évaluation au Comité de surveillance	Equipe d'évaluation
15 mai 2009	Transmission de la rétro-information du Comité de surveillance à l'Equipe d'évaluation	Comité de surveillance
24 ^e réunion du CCP: juin 2009	Présentation au CCP d'un projet de rapport sur la deuxième évaluation	CCP, Comité de surveillance & Equipe d'évaluation
3 août 2009	Présentation du projet de rapport final au Comité de surveillance	Equipe d'évaluation
10 août 2009	Transmission de la rétro-information du Comité de surveillance à l'Equipe d'évaluation	Comité de surveillance

4 septembre 2009	Présentation du rapport au Comité de surveillance et au CCP	Comité de surveillance & Equipe d'évaluation
7 septembre 2009	Transmission du rapport final au Secrétariat/ Directeur exécutif de l'ONUSIDA	CCP
2 octobre 2009	Transmission au CCP des réactions de l'ONUSIDA à l'évaluation assorties de recommandations pour décision du Conseil	Secrétariat/ Directeur exécutif de l'ONUSIDA
25 ^e réunion du CCP: décembre 2009	Présentation du rapport de la deuxième Evaluation indépendante et réactions de l'ONUSIDA examinées par le CCP ainsi que les recommandations soumises au Conseil pour sa décision	CCP

8.6 *Accepte*, sous réserve de tout processus futur de prise de décision que le Conseil déciderait d'adopter, le processus ci-après dans l'intervalle des réunions du CCP concernant certaines décisions relatives à l'évaluation:

- Dès la fin de la 22^e réunion du Conseil de Coordination du Programme, le Directeur exécutif enverra une lettre aux responsables des délégations membres du Conseil en leur demandant de désigner nommément une personne ainsi qu'un suppléant qui recevront tous deux l'ensemble des communications relatives aux décisions ci-dessous. Les coordonnées de ces deux personnes, y compris l'adresse électronique et les numéros de téléphone, seront requises.
- Dès réception de tous les noms, le Secrétariat expédiera un courriel test aux 44 personnes (deux par pays membre).
- Lorsqu'un point de décision est jugé nécessaire, le président du Conseil de Coordination du Programme enverra une communication électronique à l'aide de la liste établie par le Secrétariat. Un accusé de réception du courriel sera demandé et une date-butoir fixée pour la réception par le président des réponses au point de décision.
- Si le quorum est atteint en termes de réponses reçues (15) au point de décision avant la date fixée, l'organe responsable (voir tableau ci-dessous) agira conformément à l'opinion de la majorité.
- Si le quorum n'est pas atteint, l'organe responsable n'aura alors aucune base sur laquelle s'appuyer pour aller de l'avant et s'adressera au président du Conseil de Coordination du Programme pour qu'il décide d'une action éventuelle.
- Ce processus sera examiné lors de la 23^e réunion du Conseil de Coordination du Programme en décembre 2008 du point de vue de son efficacité et de son application à d'autres points de décision non énumérés ci-dessous.

8.7 *Convient* que les communications relatives au processus ci-dessus seront envoyées pour information aux Coparrainants et à la délégation des ONG au CCP ;

8.8 *Convient* que les deux points de décision ci-après doivent faire l'objet d'un processus de décision intersessions :

Agrément de l'Equipe d'évaluation

DATE	ETAPE/RESULTAT CONCRET	ENTITE RESPONSABLE
17 juillet 2008	Le Comité de surveillance présente, par voie électronique via le président du CCP, une recommandation concernant les offres retenues pour l'Equipe d'évaluation pour approbation par le CCP	Président du CCP

Nomination d'une autre personne vivant ouvertement avec le VIH au Comité de surveillance

DATE	ETAPE/RESULTAT CONCRET	ENTITE RESPONSABLE
28 avril 2008	Le président du CCP envoie un courriel à tous les membres du CCP, aux observateurs, aux cinq représentants des ONG et aux dix organismes coparrainants de la 21 ^e réunion du CCP sollicitant des nominations pour siéger au Comité de surveillance. Les nominations doivent comprendre un CV complet et les noms de deux personnes se portant garants de ce que le candidat répond aux critères établis dans le mandat.	Président du CCP
12 mai 2008	Date-limite de soumission des noms	Participants au CCP
14 mai 2008	Le Secrétariat rassemble et vérifie les nominations et établit une grille récapitulative des nominations, au regard des critères, pour examen par le Bureau du CCP. Il s'agira d'une opération purement logistique et aucunement d'une classification des nominations.	Secrétariat
16 mai 2008	Le Bureau du CCP se réunit pour décider de la présidence et de la composition du Comité de surveillance.	Bureau du CCP
16 mai 2008	Le Président du CCP informe le CCP par voie électronique de la composition du Comité et demande que toutes réactions, le cas échéant lui soient envoyées d'ici le 23 mai 2008.	Président du CCP
23 mai 2008	Date-limite pour la réception des observations et de l'approbation silencieuse de la composition du Comité de surveillance.	Membres du CCP
24 mai 2008	Le Comité de surveillance est établi	Président du CCP

Point 4: Processus de nomination du Directeur exécutif

9.1 *Approuve* la création d'un Comité de sélection chargé de superviser le processus de nomination d'un nouveau directeur exécutif de l'ONUSIDA;

9.2 *Approuve* l'inclusion dans le mandat du Comité de sélection des éléments ci-après, à savoir que le Comité:

- veillera à ce que la procédure de présentation des nominations et des candidatures personnelles soit dûment suivie;
- sollicitera et accueillera favorablement les candidatures de régions autres que celles de précédents directeurs exécutifs ;
- sera chargé de soumettre au président du COC les conclusions du processus de nomination en entier, y compris la présélection des candidatures, un rapport circonstancié du déroulement du processus, et une liste complète de toutes les candidatures examinées ;
- participera en observateur en la personne de son Président aux entrevues du COC et au processus de nomination et fera rapport au Conseil de Coordination du Programme à sa 23^e réunion. Le COC peut aussi siéger à huit clos ;
- élaborera un système de notation pour évaluer les candidatures ;
- mènera les entrevues initiales pour présélectionner les candidats et les évaluer au regard des compétences essentielles et soumettra au COC la liste des candidats qualifiés par ordre de préférence ;

9.3 *Approuve* les compétences et l'expérience requises pour prétendre au poste de directeur exécutif;

Leadership et gestion stratégique:

- Vaste expérience couronnée de succès - plus de 10 ans - de la gestion et du leadership dans un contexte organisationnel complexe public, privé ou international;
- Force d'impulsion, vision, et faculté d'analyse stratégique, ayant donné des résultats évidents dans le domaine du développement au niveau national ou international;
- Vision claire concernant la riposte actuelle et future au sida;
- Perspicacité politique et culturelle, faculté de communication et de représentation à l'extérieur, assorties de qualités relationnelles avérées permettant de travailler efficacement et stratégiquement avec les partenaires à tous les niveaux;
- Cap stratégique relatif à l'autodétermination et à l'engagement des partenaires et des parties prenantes concernant les questions de développement;
- Compréhension des procédures de gouvernance au niveau national ou international;
- Compétence en matière de gestion du personnel, des équipes, des finances et des systèmes au sein des organisations internationales, des secteurs public et privé, des ONG ou des fondations privées;
- Détermination à mettre en œuvre les principes essentiels du Programme commun consignés tout récemment dans la Déclaration politique 2006 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH et le sida, le Cadre stratégique 2007-2010 relatif à l'appui de l'ONUSIDA aux efforts des pays pour concrétiser l'accès universel, et le Budget-Plan de travail intégré 2008-2009;

- Vision, compréhension et cap stratégique concernant les enjeux et perspectives face à l'ONUSIDA;
- Détermination à favoriser la participation des personnes vivant avec, ou affectées par le VIH;
- Aptitude avérée à déceler et à développer les talents, à encourager la diversité et à favoriser l'esprit d'équipe;
- Excellent sens relationnel, grande sensibilité et immense respect eu égard aux questions d'ordre culturel et sexospécifique;
- Faculté d'adaptation au changement et à l'innovation.

Expérience internationale dans le domaine de la santé et du développement:

- Expérience du travail sur les questions mondiales ;
- Excellente compréhension du travail dans les pays en développement, notamment des obstacles à la mise en œuvre ;
- Expérience et connaissances dans le domaine de la santé publique et du VIH/sida aux niveaux international et national ;
- Expérience et connaissance des processus de développement international et de politiques publiques ;
- Expérience de la collaboration avec plusieurs secteurs, tels que les organisations internationales, les pouvoirs publics, les ONG et le secteur privé ;
- Connaissance et appréciation des groupes vulnérables et des personnes touchées par l'épidémie ;
- Expérience avérée de l'adoption d'une riposte multisectorielle au sida ;
- Bilan avéré et adhésion aux valeurs essentielles de l'ONUSIDA, y compris la promotion des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et des principes GIPA ;

De préférence, maîtrise d'une des langues de travail et d'une autre langue de travail ou d'une langue officielle des Nations Unies, et dans l'idéal, connaissance d'au moins une autre langue officielle des Nations Unies ;

9.4 *Approuve* la composition du Comité de sélection de 6 Etats membres (2 Etats d'Europe occidentale et 1 de chacune des 4 autres régions géographiques telles que définies par l'ECOSOC), 2 ONG et 4 Coparrainants ;

9.5 *Approuve* le processus ci-après pour la constitution du Comité de sélection:

- Dans les 2 semaines qui suivront la clôture de la 22^e réunion du Conseil, le Président du CCP invitera chaque région (Etats membres) et chaque groupe intéressé (ONG et COC) à proposer des membres; chaque groupe présentera, si possible, un candidat ayant fait l'unanimité ;
- Il sera demandé à chaque groupe de présenter un nombre de candidats coïncidant exactement avec le nombre de sièges qui lui est alloué au sein de ce comité ;
- Si tel ou tel groupe intéressé présente un nombre de candidats supérieur ou inférieur au nombre de sièges qui lui est alloué, le Président du Conseil de Coordination du Programme contactera tous les membres du groupe en question représenté au sein du Conseil, pour discuter du cas de figure et trouver un accord ;
- Une fois que le Comité sera constitué, le Président du Conseil de Coordination du Programme communiquera les noms des membres à l'ensemble des Etats membres, des ONG et des organismes coparrainants siégeant au CCP ;
- Le Comité de Sélection se choisira un président parmi ses membres.

9.6 *Demande* au Président du Conseil de Coordination du Programme d'établir un code de conduite pour les membres du Comité de sélection qui comporte les éléments ci-après et *demande* à tous les membres dudit comité de signer ce code:

- Aucun membre du Comité n'appuiera la candidature de telle ou telle personne en particulier, ni ne falsifiera le processus de nomination;
- Aucun membre ne peut être remplacé ;
- Tous les volets du travail du Comité seront transparents et l'information sera communiquée aux membres du Conseil ainsi qu'aux participants au CCP selon le calendrier ci-après et également par d'autres voies de communication telle que la publication des comptes rendus des réunions du Comité sur le site Internet de l'ONUSIDA ;
- Toute problématique influant sur le travail du Comité que ce dernier ne peut résoudre sera signalée au président du Conseil de Coordination du Programme qui, en consultation avec le Bureau, facilitera la mise au point d'une solution et informera le Conseil en conséquence.

9.7 *Approuve* les étapes ci-après pour le processus de nomination:

Semaine 1	Le Président du CCP sollicite des nominations pour siéger au Comité de sélection	Président du CCP
Semaine 7	Date-limite de soumission des noms pour le Comité de sélection	Président du CCP
Semaine 10	Conclusion des consultations avec les groupes intéressés. Annonce de la composition du Comité de sélection et transmission de l'information par voie électronique aux groupes intéressés siégeant au CCP	Président du CCP
Semaine 12	Première réunion du Comité de sélection	Président du CCP
Semaine 13	Appel à nomination et soumission de candidatures; y compris annonces dans les médias internationaux	Président du Comité de sélection
Semaine 17	Date-limite de soumission des nominations et des candidatures	Tous les groupes intéressés
Semaine 21	Deuxième réunion du Comité de sélection pour établir une liste de candidats présélectionnés	Président du Comité de sélection
Semaine 22	Envoi de la liste des candidats présélectionnés au CCP pour examen au cours d'une réunion extraordinaire (une journée) du Conseil. Le Comité de sélection enverra ensuite cette liste au président du COC assortie des observations et recommandations du CCP	Président du Comité de sélection
	Examen par le COC de la liste des candidatures proposées et entretien d'appréciation des candidats présélectionnés	Président du COC
Semaine 24	Envoi par le COC, au Secrétaire général des Nations Unies, du nom du candidat officiellement pressenti pour le poste	Président du COC

9.8 *Approuve* un budget de US\$ 359 800 pour le processus de nomination, y compris la tenue de la réunion extraordinaire du Conseil de Coordination du Programme ;

Point 5 de l'ordre du jour: Mémoire d'accord avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

10. *Approuve* le nouveau mémoire d'accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, compte tenu des observations des participants ;

Point 6 de l'ordre du jour: Projet de création d'un sous-comité permanent du Conseil de Coordination du Programme

11.1 *Convient* de remettre la décision concernant la création d'un sous-comité permanent du Conseil de Coordination du Programme sur la planification et le suivi des réalisations et *demande* au Secrétariat de l'ONUSIDA de préparer une proposition plus détaillée tenant compte des observations des participants pour examen par le Conseil de Coordination du Programme à sa 23^e réunion ;

11.2 *Convient en outre* que la deuxième évaluation indépendante doit inclure l'examen de cette question ;

Point 7 de l'ordre du jour: Cycle du Budget-Plan de travail intégré de l'ONUSIDA

12. *Approuve* l'élaboration du prochain Budget-Plan de travail intégré sur la base d'un examen et d'une extension du Cadre stratégique 2007–2010 jusqu'en 2011, et *confirme* le maintien d'un cadre de planification quadriennal pour le Budget-Plan de travail intégré et d'un cycle budgétaire biennal;

Point 8.1 de l'ordre du jour: Suivi de l'évaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion

13. *Prend note* de la constitution et des progrès du Groupe de référence du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Évaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion à l'appui des ripostes nationales au sida (« Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion »), tels que présentés par son président et *demande* que le Groupe rende compte des progrès réalisés à la 23^e réunion du Conseil de Coordination du Programme ;

Point 8.2 de l'ordre du jour: Rapport financier

14.1 *Prend note* du rapport financier et des états financiers vérifiés de l'exercice compris entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2007 ainsi que du rapport du vérificateur externe des comptes et de la mise à jour provisoire de la gestion financière ;

14.2 *Note également* l'opinion du vérificateur externe des comptes selon laquelle les états financiers qui figurent dans le Rapport financier de l'exercice biennal 2006-2007 présentent avec exactitude les comptes de l'ONUSIDA et les résultats de ses opérations, et sont conformes au Règlement financier et aux textes législatifs ;

- 14.3 *Fait sienne* la proposition du Directeur exécutif d'utiliser US\$ 16 millions du solde disponible pour couvrir les priorités et investissements qui ne sont pas inclus dans le Budget-Plan de travail intégré 2008-2009, et *demande* que ces dépenses figurent au Budget-Plan de travail intégré ;
- 14.4 *Exhorte* les gouvernements donateurs et d'autres à débloquer aussitôt que possible leur contribution au Budget-Plan de travail intégré ;
- 14.5 *Recommande* qu'à l'avenir les rapports financiers de l'ONUSIDA comprennent un extrait du bilan de l'OMS relatif aux dépenses, avoirs et engagements de l'ONUSIDA ;
- 14.6 *Recommande* qu'à l'avenir les états financiers indiquent la décomposition des dépenses par pays et par région ;

Point 8.3 de l'ordre du jour: Déclaration du représentant de l'Association du personnel du secrétariat de l'ONUSIDA

15. *Prend note* de la déclaration de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA ;

Point 9 de l'ordre du jour: Prochaines réunions du Conseil de Coordination du Programme

- 16.1 *Approuve* les thèmes proposés pour les 23^e et 24^e réunions du Conseil de Coordination du Programme, à savoir "Les relations entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme: organisation du soutien technique international et partenariats public-privé" (23^e réunion); et "Populations itinérantes – migrants et populations mobiles" (24^e réunion) ;
- 16.2 *Demande* au Bureau du Conseil de Coordination du Programme de lancer un processus de définition du thème de la 26^e réunion du Conseil de Coordination du Programme ;
- 16.3 *Demande* au Bureau du Conseil de Coordination du Programme de lancer un processus visant à obtenir davantage de contributions à l'élaboration de l'ordre du jour et de participation aux segments thématiques des réunions du Conseil de Coordination du Programme ;
- 16.4 *Approuve* les dates ci-après des prochaines réunions du Conseil de Coordination du Programme:
24^e réunion – 22-24 juin 2009;
25^e réunion – 8-10 décembre 2009;
26^e réunion – 7-9 juin 2010;
27^e réunion – 6-8 décembre 2010.